

Introduction

Une contribution à l'histoire de la culture équestre du monde grec

Une question de point de vue

S'il est possible de faire une histoire générale de l'animal¹, qu'il soit domestique ou sauvage², celle du cheval dans ses rapports complexes avec l'homme reste en grande partie à écrire³. On en connaît pourtant les grandes lignes, depuis sa première domestication supposée dans les steppes de l'Asie centrale au cours du IV^e millénaire av. J.-C.⁴, jusqu'aux multiples

1. Voir par exemple le livre fondateur de DELORT 1984 (pour ce qui concerne l'historiographie française), qui fait du sujet une synthèse traitée sur deux plans : la manière dont les hommes ont, depuis Aristote, décrit et classé les animaux ; l'histoire même des animaux domestiques ou sauvages. BARATAY et MAYAUD 1997 dressent un bilan historiographique en la matière (en étudiant surtout les études françaises) et constatent que l'histoire de l'animal est longtemps restée un champ historiographique assez secondaire (p. 4). Pour autant, ce thème de recherche a depuis fort longtemps intéressé les chercheurs de l'Antiquité : Th. Fögen a ainsi établi une longue bibliographie à ce propos (arrêtée en 2006) [http://www.telemachos.hu-berlin.de/esterni/Tierbibliographie_Foegen.pdf] ; voir aussi BODSON 2001. Signalons par ailleurs le récent volume de CAMPBELL (éd.) 2014, qui réunit un important ensemble d'études sur le sujet. Selon BARATAY 2012, faire l'histoire de l'animal est une question de *point de vue*, démarche que nous allons discuter dans ce paragraphe.
2. Par exemple, en ne retenant que certains titres français emblématiques de ces dernières années : PASTOUREAU 2007, BARATAY 2008 ou MORICEAU 2013. La publication récente d'un dossier spécial de la revue *L'Histoire* concernant « des animaux et des hommes » (n° 338, janvier 2009, p. 48-97), renseigne sur l'intérêt des historiens pour ce « champ pionnier des études historiques, en plein renouvellement » (p. 49). Ce champ de l'histoire accompagne un mouvement tangible dans les sciences humaines, que cela soit par exemple en philosophie (cf. notamment les travaux de DERRIDA 2006 et de DE FONTENAY 1998 et 2008) ou en anthropologie (DIGARD 1990, DESCOLA 2005). L'animal est davantage considéré maintenant comme un sujet-acteur, et non plus comme « une simple fonction d'entourage et de ressource » (DESCOLA 2009, p. 91).
3. DIGARD 2004. L'auteur a rédigé cet essai de synthèse dans une perspective anthropologique et historique en constatant que « l'histoire *réelle* du cheval reste en grande partie à écrire » (p. 10). Comme le constate par ailleurs l'auteur dans un article (DIGARD 2009, p. 3-4), les historiens ont pendant longtemps dénié au cheval tout rôle historique de premier plan, s'intéressant davantage aux cavaliers et à leurs actions militaires qu'à ceux qui les portent. Les travaux de ROCHE, pour ce qui concerne les périodes moderne et contemporaine, sont à présent fondamentaux (2008 et 2011) et tracent des perspectives de recherche que nous utilisons dans ce livre.
4. DIGARD 2004, p. 39. La charrierie se développe durant le I^{er} millénaire en Mésopotamie et au Proche-Orient (p. 46). Les premiers signes de l'équitation peuvent s'observer vers 2000, dans les cultures anatoliennes et babyloniennes (p. 47). Sauf mention contraire, les dates correspondent dorénavant à la période avant Jésus-Christ.

formes d'exploitation qui se sont développées au cours des siècles⁵. Dès l'origine de cette domestication, l'histoire du cheval accompagne l'histoire de l'homme. Rares sont en effet les animaux qui ont connu une telle proximité avec les sociétés humaines, à tel point que, comme l'écrit J.-P. Digard, le cheval en tant qu'animal domestique, « n'existe que par les hommes qui le produisent et qui l'utilisent. Comme tous les autres hommes, les "hommes de cheval" (au sens large de producteurs et d'utilisateurs de chevaux) vivent au sein d'une société et d'une culture données; ce cadre social et culturel conditionne en grande partie leurs modes de pensée et d'action, ainsi, par conséquent, que leurs manières de produire et d'utiliser des chevaux – manières qui varient d'ailleurs d'une époque à une autre, d'une société à une autre⁶ ». Faire « l'histoire » du cheval, c'est donc assurément faire de l'histoire, en adoptant un point de vue original⁷. Il ne s'agit pas pour autant de ne s'intéresser qu'à l'animal, dans le cadre d'une « histoire éthologique » à construire, où il serait étudié en tant que « sujet », pourvu « d'une culture et d'une subjectivité⁸ » : pour stimulante qu'elle soit, la démarche proposée par É. Baratay, appelant à faire une telle histoire décentrée (et dont les acquis pour la connaissance seront certainement féconds), risque de se heurter à l'indigence des sources relatives aux sociétés les plus anciennes en général, et du monde grec en particulier. Il s'agit, dans ce présent ouvrage, de considérer certes le cheval grec comme un acteur, au même titre que ceux des hommes qui le côtoient. Mais s'il est question d'adopter le point de vue

5. Apparu sur le continent américain il y a un million d'années, le genre *Equus* s'est propagé en Eurasie, via le détroit de Bering. Lorsqu'apparaît l'*Homo sapiens sapiens*, vers 100 000 ans, il y avait de nombreux chevaux sauvages. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les spécialistes de la question envisageaient l'existence de deux ancêtres des chevaux domestiques : les « chevaux des forêts », vivant en Europe occidentale (c'est le type solutréen : des poneys trapus à « sang froid ») et les « chevaux des steppes », à « sang chaud » et plus léger, descendants du type tarpan. Aujourd'hui, cette description est plus nuancée : « Une première série de difficultés concerne la paléontologie, c'est-à-dire la connaissance de ces ancêtres eux-mêmes. Un rapport peut être établi entre la taille de ces chevaux et les conditions climatiques ambiantes mais donne lieu à des interprétations opposées : une grande taille, révélée par de grandes dents, pourrait être liée à des climats rudes et à des végétations coriaces ; elle pourrait tout aussi bien répondre, au contraire, à des conditions favorables, dans la mesure où l'on a pu établir par ailleurs que la dégradation des conditions de vie entraîne souvent une diminution du format des animaux. La répartition chronologique des types de chevaux européens et les études stratigraphiques ne permettent pas de faire apparaître un schéma simple d'évolution : les différences de taille et de proportions des chevaux peuvent s'expliquer par plusieurs modèles parfois contradictoires. » Cf. DIGARD 2004, p. 20-24 (la citation se trouve p. 23). ANDERSON 1961, p. 1, se fait l'écho de cette vieille école (chevaux des forêts et des steppes), tout en ajoutant dans ces types équins sauvages le cheval de Przewalsky. Durant le IV^e millénaire av. J.-C., ces chevaux peuplaient l'Europe et l'Asie (depuis l'Espagne jusqu'aux confins de la Chine). Le genre « tarpan » était répandu en Europe orientale, et le genre « taki » ou « cheval de Przewalsky » en Asie centrale et occidentale. Sur le tarpan et le Przewalsky, cf. la description générale de CLUTTON-BROCK 1992, p. 26-33. Comme le remarque aussi AZZAROLI 1985, p. 170, il convient de se méfier d'une opposition trop tranchée entre d'une part les chevaux dits occidentaux, lourds, massifs et au sang froid (*cold blooded*) et d'autre part les chevaux dits orientaux, légers, au sang chaud (*hot blooded*).

6. DIGARD 2009, p. 3.

7. Cf. l'article de CHANDEZON 2014a, qui utilise ce point de vue animal pour étudier la remonte de la cavalerie d'Alexandre.

8. BARATAY 2012, p. 389.

équien, c'est parce que le cheval est un révélateur de pratiques sociales ou institutionnelles, de techniques ou de comportements, ce que D. Roche appelle la *culture équestre*, c'est-à-dire ce qui concerne « la construction sociale diversifiée des usages et des types de chevaux, des besoins et des réponses des hommes qui les maîtrisent et les affectionnent⁹ ». J.-P. Digard a ainsi montré qu'il existait deux types de cultures équestres : les peuples cavaliers, nomades, qui exploitent le cheval au maximum (monte, nourriture, etc.) et les sociétés à écuyers, où le cheval est l'animal des élites, qui leur sert notamment à se distinguer socialement, en pratiquant notamment une équitation plus technique. De fait les Grecs, comme les Perses, ont surtout été des sociétés à écuyers, à l'inverse des Scythes par exemple qui, par leur mode de vie nomade, représentent l'exemple même du peuple cavalier¹⁰.

Il semble que les premiers chevaux de Grèce proviennent des régions asiatiques¹¹, bien qu'il soit difficile de déterminer avec assurance les routes utilisées¹². Dès la période mycénienne, le cheval a été, pour les sociétés du monde égéen, l'un des marqueurs des élites sociales. Par exemple, un sceau, retrouvé à Vaphio, au sud de Sparte, et daté du xv^e siècle, porte l'empreinte d'un char, de même que sur d'autres peintures l'on trouve témoignage de l'existence d'une charrierie. Des ossements de chevaux et des pièces de harnachement ont par ailleurs été retrouvés lors des fouilles de Troie VI (1725-1250)¹³. Dans l'œuvre d'Homère, de nombreuses scènes détaillent des courses de chars, des razzias de chevaux, ou bien encore des pratiques liées à l'élevage équin¹⁴. Durant l'époque archaïque, les aristocraties se distinguent par l'élevage des chevaux, comme les Hippobotes de Chalcis en Eubée par exemple. L'art géométrique témoigne aussi de la présence fréquente de chevaux, attelés ou montés¹⁵. Une culture équestre s'est ainsi développée de longue date dans le monde égéen, surtout auprès

9. ROCHE 2008, p. 11.

10. DIGARD 2004, p. 72-76.

11. ANDERSON 1961, p. 1-2.

12. Les chevaux sont arrivés dans la péninsule balkanique en empruntant deux voies d'accès. Ils ont suivi la vallée du Danube et se sont implantés dans les régions septentrionales, puis vers les Cyclades. Par ailleurs, d'autres chevaux ont pu provenir de la Libye, de l'Égypte, de la Phénicie, de Chypre et de l'Asie Mineure (SALOMONE 1980, p. 10). Mais comme l'affirme J. Guilaine, « en dépit des influences steppiques en direction de la Méditerranée, la pénétration du cheval dans l'orbe égéen semble avoir été tardive. En dehors de la Macédoine où le cheval apparaîtrait vers la fin du III^e millénaire, la Grèce méridionale ne serait pas atteinte avant les débuts du II^e millénaire [...]. En Anatolie, les observations les plus crédibles situent l'introduction du cheval autour de -1800 (Kofucetepe) » (GUILAINE 1994, p. 110-111). Cf. aussi ARBOGAST *et alii* 2002, p. 17-40; DIGARD 2004, p. 17-24; EISENMANN et MASHKOUR 2005; WORONOFF 2008, p. 107.

13. Vase cypro-mycénien trouvé à Chypre (Enkomi) reproduisant une scène de chasse en char ; fresque de Tyrinthe (datée du XIII^e siècle) représentant deux personnes sur un char de parade. Nous utilisons les informations données par WORONOFF 2008, *loc. cit.* Voir aussi HOWE 2014a, qui situe l'introduction des équidés en Grèce entre 2100 et 1900.

14. Cf. par exemple DELEBECQUE 1951a, WORONOFF 2007, BLAINEAU (éd. et comm.) 2011, p. 29-30.

15. Sur ce point, cf. par exemple WORONOFF 2008, p. 114 et SIMON et VERDAN 2014, p. 9-10.

des membres des élites aristocratiques. La profusion des représentations équinées à l'époque archaïque en témoigne¹⁶. À l'époque classique, cette culture équestre est notamment mieux connue, particulièrement grâce à l'œuvre de Xénophon.

Xénophon et la culture équestre du monde grec

Xénophon est le premier, sinon le seul des auteurs de l'époque classique – et plus encore de l'Antiquité grecque –, à accorder une place aussi importante aux chevaux, aux cavaliers et aux cavaleries. Il est, selon Delebecque, « un historien cavalier¹⁷ », tant de nombreuses pages de ses *Helléniques* décrivent des faits militaires concernant les cavaleries grecques et barbares. *L'Anabase*, qui raconte l'expédition des Dix Mille et leur difficile retraite reste marquée par la présence, discrète mais continue, de ses propres exploits à cheval, de la description de l'armement de certains cavaliers perses, de leurs tactiques et de certaines de leurs pratiques équestres. Son œuvre de fiction, la *Cyropédie*, témoigne aussi de cette passion ; il est vrai que le contexte perse de ce roman l'incite à développer à loisir des digressions sur les joies de l'équitation, sur la formation équestre de Cyrus l'Ancien, ou sur de multiples combats de cavalerie.

Les lecteurs antiques de son œuvre avaient déjà relevé son intérêt pour l'art équestre en particulier¹⁸, qui peut aisément se comprendre par le fait qu'il faisait partie de la classe des cavaliers athéniens¹⁹. Sans qu'il soit possible de le prouver, son père Gryllos, issu d'un milieu aisé, était peut-être aussi un *Hippeus*²⁰. Né vers 428, l'auteur a ainsi vécu la révolution oligarchique de 411, puis la mise au ban des cavaliers lors du rétablissement de la démocratie²¹. Il a peut-être participé au régime des Trente en sa qualité de cavalier²², comme en témoigne le long passage consacré à cette tyrannie dans les *Helléniques*, qui offre de nombreux détails même s'il ne montre jamais clairement dans son livre son engagement aux côtés de Critias. Le

16. MOORE 1971 ; EAVERTLY 1995.

17. Il n'y a guère que dans l'*Apologie de Socrate* qu'il tait sa passion pour cette activité. Sur les très nombreuses mentions des chevaux et des cavaliers dans l'œuvre xénophontique, cf. les remarques de DELEBECQUE 1978, p. 5.

18. Cf. par exemple ARRIEN, *Cynégétiques*, I, 5 ; DIOGÈNE LAËRCE, II, 56. Dans le présent paragraphe, nous suivons les quelques dates et événements de la vie de Xénophon proposés par AZOULAY 2004, p. 10-15.

19. Il se présente lui-même comme cavalier dans l'*Anabase*, III, 3, 9. Contrairement à ce qu'écrit DIOGÈNE LAËRCE, II, 22, Xénophon n'a pas pu participer à la bataille de Déliion (424) où Socrate l'aurait sauvé alors qu'il était tombé de cheval (il n'aurait eu que 4 ans). Il s'agit là d'une confusion avec ce que rapporte PLATON dans le *Banquet*, 220e où le philosophe sauve de manière identique Alcibiade. Cf. sur ce point GOULET-CAZÉ (dir.) 1999, p. 233, n. 3.

20. DELEBECQUE 1957, p. 25, qui se réfère à SCHWARTZ 1889, p. 164. Sur Xénophon, fils de Gryllos, cf. PAUSANIAS, V, 6, 5 ; ARRIEN, *Anabase*, II, 8, 11 ; ATHÉNÉE, X, 427f ; DIOGÈNE LAËRCE, II, 48.

21. ANDOCIDE, *Sur les Mystères* (I), 73 et 77-79.

22. Et non d'hipparque, comme le propose CANFORA 2001, p. 28-29. Voir notamment la remarque d'AZOULAY 2004, p. 12 et n. 14.

départ (forcé?) pour l'Asie Mineure afin de participer à l'expédition des Dix Mille marque, pour une longue période de sa vie, un temps d'exil. Suivant un temps le roi de Sparte Agésilas, celui-ci lui accorde un domaine à Scillonte en Élide, où il s'installe et fonde une famille avec Philésia, qui lui donne deux fils, Gryllos et Diodore²³. Son retour à Athènes peut être daté de 369, où il jouit sans doute d'une certaine audience dans les cercles intellectuels, avant de mourir vers 355. Ses deux fils ont fait partie de la cavalerie athénienne, puisqu'ils ont participé à un combat juste avant la bataille de Mantinée (362), qui a été fatale à Gryllos²⁴. Ils étaient par ailleurs surnommés les Dioscures, ce qui témoigne de leurs liens avec le monde équestre²⁵.

L'œuvre de Xénophon constitue ainsi une des sources littéraires principales utilisée par les historiens militaires pour étudier l'organisation et les tactiques des cavaleries de l'époque classique, ainsi que les conséquences sociales et politiques de l'existence de ces groupes d'homme à cheval. Pendant longtemps, les cavaliers du monde grec n'ont pas été étudiés avec attention, notamment parce que les phalanges hoplitiques et les autres types de fantassins ont davantage été mobilisés sur les champs de bataille²⁶. Mais actuellement, l'historiographie tend à réhabiliter l'importance de la cavalerie dans les guerres antiques: ainsi, depuis le travail important de J. K. Anderson publié en 1961 (et qui n'omettait pas d'évoquer certains aspects des types équins du monde grec et de leur élevage), le rôle tenu par les cavaliers a été réévalué par G. R. Bugh (sur le plan social et institutionnel), I. G. Spence²⁷, L. J. Worley et R. E. Gaebel (sur le plan militaire)²⁸, sans évidemment remettre en cause la prééminence des fantassins dans les dispositifs tactiques²⁹. Tous ces auteurs, notamment en utilisant l'œuvre de Xénophon, ont donc offert une meilleure connaissance des corps montés grecs, et particulièrement celui de l'Athènes classique.

Par ailleurs, la bonne connaissance du cheval par Xénophon a retenu l'attention des hippiatres dont certains textes nous sont parvenus dans la collection byzantine du *Corpus Hippiatricorum Graecorum*³⁰. C'est ainsi que le vétérinaire Apsyrtos³¹ affirmait que les meilleurs traités rédigés à

23. DIOGÈNE LAËRCE, II, 52.

24. XÉNOPHON, *Helléniques*, VII, 5, 17; DIOGÈNE LAËRCE, II, 53-55.

25. DIOGÈNE LAËRCE, II, 52.

26. Cf. par exemple les remarques de DUCREY 1999a [1985].

27. Son livre évoque aussi les aspects sociaux du corps de cavalerie athénien.

28. ANDERSON 1961; BUGH 1988; SPENCE 1993; WORLEY 1994; GAEBEL 2002. Voir dernièrement la synthèse de SIDNELL 2006.

29. Cf. sur ce point les remarques de HANSON 1999a, p. 393.

30. Le *Corpus Hippiatricorum Graecorum* (CHG), édité par E. Oder et C. Hoppe, réunit l'ensemble des textes compilés sous le titre *Hippiatrica*. Ce sont des hippiatres de l'Antiquité tardive (III^e-V^e siècles apr. J.-C.) qui ont rédigé des notes concernant les maladies des chevaux, l'alimentation ou le pansage. Sur la présentation des *Hippiatrica*, cf. l'étude de McCABE 2007, aux p. 12-17.

31. Il est difficile de proposer l'époque durant laquelle aurait vécu Apsyrtos: peut-être entre le III^e siècle et le début du IV^e siècle de notre ère, selon McCABE 2007, p. 124-126, ou, plus précisément, dans le deuxième quart du IV^e siècle selon LAZARIS 2007, p. 93-96. L'hypothèse de BJÖRCK 1944, p. 50,

propos de la conformation des chevaux étaient l'œuvre des Athéniens Simon et Xénophon, et que pour le dressage des poulains, il n'y avait que Xénophon³². De même, un autre auteur du *Corpus*, Hiéroklos³³, avait fait appel à l'autorité des deux Athéniens en ces termes³⁴ :

« Mais puisque tu n'es pas sans avoir aussi pratiqué les lettres, que tu te trouves avoir reçu des ancêtres des ouvrages faits avec soin sur l'élevage des chevaux, et que tu es attentif aux indications du vieux Simon, qui, dans l'Éleusinion, chez les Athéniens, a gravé et montré dans ses figures ses pratiques équestres, que tu as lu jusqu'au bout le traité composé par Xénophon, fils de Gryllos, grâce à cela, il suffit d'indiquer brièvement ce qui est le plus opportun au sujet des soins à donner aux chevaux. »

Hiéroklos avait lu attentivement, semble-t-il, le traité d'art équestre de Xénophon, dans lequel Simon est lui-même évoqué³⁵. Cette chaîne de savoirs vétérinaires s'étend ainsi depuis l'époque classique jusqu'aux siècles de l'Empire³⁶, avec, pour point de départ, Simon, dont il est pourtant bien difficile de connaître l'étendue de ses connaissances hippologiques et sa biographie³⁷. Au même titre que lui, Xénophon est donc considéré par

qui estimait qu'Apsyrtos avait vécu entre 150 et 250 apr. J.-C., doit être rejetée. En effet, Apsyrtos s'adresse dans une lettre à un certain Ursus, que St. Lazaris a identifié comme *consul prior* en 338 : cf. LAZARIS 1999, p. 479-484.

32. *CHG*, I, 372, 12-16.

33. Il s'agit d'un auteur qu'il est difficile de dater précisément. Il aurait peut-être vécu au v^e siècle apr. J.-C. : cf. GEORGIOUDI 1990, p. 62-63. McCABE 2007, p. 216, propose une datation encore plus large (iv^e-v^e siècles).

34. *CHG*, I, 4, 21-29. Il s'agit de la traduction de DOYEN-HIGUET 2002, p. 35-36 : ἐπεὶ δὲ καὶ λόγων οὐκ ἀμελέτητος εἶ, καὶ τὰ περὶ τὴν ἵπποτροφίαν ἐκ προγόνων παρειληφὸς σπουδάσματα τυγχάνεις, τὰ τε Σίμωνος ἀκούεις τοῦ παλαιοῦ τοῦ τῆς ἵππασίας αὐτοῦ τρόπου ἐν τῷ παρ' Ἀθηναίοις Ἐλευσινίῳ χαράξαντος καὶ σημήναντος ἐν τοῖς σχήμασι, τὸν τε περὶ τῆς ἵππικῆς Ξενοφῶντι τῷ Γρύλλου συγγεγραμμένον διανέγνωκας λόγον, τοῦτου χάριν διὰ βραχείων ἀπόχρη σημήναι τὰ περὶ τῆς τῶν ἵππων θεραπείας καιριώτατα.

35. XÉNOPHON, *Art équestre*, I, 1.

36. Cf. déjà les remarques d'ARRIEN, *Cynégétiques*, loc. cit.

37. Il ne reste en effet de l'œuvre de Simon que des fragments et quelques notices et témoignages postérieurs. Cf. sur ce point WICKERT 1927, GOSSEN 1927 et une introduction à la traduction de ces fragments par DELEBECQUE 1950, p. 155-157, avec un jugement de ce dernier trop sévère et injustifié sur « ce personnage assez médiocre » (p. 156). Dans une très utile note, DOYEN-HIGUET 2002, p. 35-36 n. 32, fait la synthèse de ce que l'on sait sur Simon, qui a vécu probablement au v^e siècle. Dans une citation indirecte de Hiéroklos (*CHG*, I, 249, 22-25), une allusion au peintre et sculpteur Micon (v^e siècle), critiqué pour avoir représenté les chevaux avec des cils inférieurs, offre en effet un indice chronologique fiable sur le *terminus ante quem* (outre Hiéroklos, évocation de cette anecdote chez POLLUX, II, 69 et ÉLIEN, *La personnalité des animaux*, IV, 50, qui hésite entre Micon et Apelle). XÉNOPHON est le premier à le citer dans son *Art équestre*, I, 1 et IX, 6. Il est reconnu comme étant le premier à avoir rédigé un traité hippique, selon PLINIE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, XXXIV, 76. Il est par ailleurs cité par ARRIEN, *Cynégétiques*, I, 5 ; POLLUX, I, 190 ; 198 ; 204 ; II, 69, ainsi que par Hiéroklos et Apsyrtos (voir, outre les passages du *CHG* cités en notes 5 et 6, une notice de la SOUDA, s. v. Ἀψυρτος, mais Simon est orthographié Κίμων). Les fragments de Simon sont édités dans le *CHG* et témoignent, par-delà la sécheresse de son style, de la grande connaissance de l'auteur en ce qui concerne l'anatomie du cheval et sa bonne conformation. À en croire l'en-tête d'un fragment transmis dans le *CHG*, II, 228, 7, Simon est Athénien, ce que confirment Apsyrtos (*CHG*, I, 372, 14) ainsi que le passage cité de la Souda. Faut-il pour autant assimiler Simon au chef d'un des demi-chœurs de la pièce des *Cavaliers* (vers 242) d'ARISTOPHANE ?

Hiéroklos et Apsyrtes comme un des ancêtres de la science hippiatrice et du dressage des poulains. C'est bien sûr dans l'*Art équestre* qu'il donne l'étendue de son savoir hippique, l'*Hipparque* témoignant davantage quant à lui de son expérience tactique et stratégique³⁸.

Son traité d'art équestre est difficilement datable. Les indices chronologiques sont en effet quasi inexistant. Malgré cette difficulté, Éd. Delebecque proposant une datation de tous les livres de Xénophon³⁹, avançait l'hypothèse que le dernier chapitre, qui décrit un armement novateur d'inspiration perse, avait été rédigé plus tardivement que les autres : selon lui, les 11 premiers chapitres seraient datés des années 380, et le dernier de l'année 357. En effet, les dernières lignes du traité renvoient à l'*Hipparque*⁴⁰, qu'il date de cette même année⁴¹ : ce traité contiendrait, toujours selon lui, des

Une scholie à ce vers précise que ce Simon était hipparque, mais il est impossible, avec ces maigres indices, d'identifier l'auteur du traité avec le personnage de la pièce. Il est toutefois évident que ce Simon avait des liens avec le monde équestre athénien, soit en tant qu'officier de cavalerie soit en tant qu'éleveur (voir à ce propos les quelques réflexions de GENNERO 2008). C'était effectivement « un homme de cheval » selon XÉNOPHON, *Art équestre*, I, 1, qui ajoute qu'il avait consacré une statue équestre dans l'Éleusinion, sanctuaire localisé sur les contreforts de l'Acropole et dédié à Déméter et à Corè (voir Hiéroklos dans le *CHG*, I, 4, 21-29 et PLINIE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, XXXIV, 76).

38. Bien que les titres choisis de ces deux traités ne correspondent pas exactement à l'*ἸΠΠΑΡΙΧΟΣ* et au *ΠΕΡΙ ἸΠΠΙΚΗΣ*, nous les nommerons dorénavant ainsi, par souci de simplification. L'*Art équestre* a davantage été copié que l'*Hipparque* : on dénombre en effet, pour le premier traité, une vingtaine de *codices*, contre 4 pour le traité sur le Commandant de la cavalerie. Cf. sur ce point SALOMONE 1986, p. 243 n. 8. Les premières éditions des œuvres complètes de Xénophon sont datées du début du XVI^e siècle : voir sur ce point le bref article de DEBLAISE 2008a. Pour autant, les milieux équestres de la Renaissance connaissaient le *ΠΕΡΙ ἸΠΠΙΚΗΣ*. Ainsi, outre Leon Battista Alberti, qui cite Xénophon parmi de nombreux auteurs, des théoriciens de l'équitation paraissent avoir eu connaissance de ce texte. Mais le fait que l'un des premiers auteurs de traités équestres de l'époque moderne, Federico Grisone, auteur de *Gli ordini di cavalcare* (1550), ne cite pas Xénophon, divise les spécialistes : certains sont partisans d'une inspiration des idées xénophontiques dans l'œuvre de Grisone, d'autres sont plus dubitatifs. Voir sur ce point l'article d'ANDERSON 1983, qui, présentant les arguments du débat, est plutôt favorable à la deuxième hypothèse. D'une façon plus générale, LITTAUER 2002, doute d'une influence directe du traité de Xénophon sur les théoriciens de la Renaissance et de l'époque moderne. Mais il existe, outre les éditions de P.-L. Courier (COURIER 1813 et ALLEM (texte établi et annoté par) 1951), des traductions remarquables de l'*Art équestre* : ainsi celle, au XVIII^e siècle, de DUPATY DE CLAM 1776, alors que les théories mécanistes connaissaient leur acmé, ou bien celle de DE CURNIEU 1840, qui donne une traduction en réaction au travail de Courier ; c'est l'œuvre d'un grand hippologue et ses commentaires restent encore très pertinents. Aux États-Unis, la traduction et le commentaire de MORGAN 2007 [1894] font encore autorité. De même, on se reportera au commentaire déjà très précis de JACOBS 1825. En revanche, malgré les efforts de réhabilitation de DELEBECQUE 1951a, l'*Hipparque* a été beaucoup moins traduit et commenté. Il convient toutefois de citer la traduction de JOLY DE MAIZEROY 1780, p. 242-364 et de PETROCELLI 2001. Pour une histoire des manuscrits de l'*Hipparque*, cf. CEROCCHI 1898, corrigé par CEROCCHI 1900 et JACKSON 1990 ; l'établissement du texte de l'*Art équestre* est quant à lui étudié par TOMMASINI 1902. Sur la réception de ces deux traités xénophontiques, cf. BLAINEAU (éd. et comm.) 2011, p. 61-84.
39. Pour une lecture rapide et commode de ce travail de datation, cf. le tableau proposé par RICHER 2007, p. 429-431.
40. XÉNOPHON, *Art équestre*, XII, 14 : « Ce qu'un commandant de la cavalerie devrait savoir et pratiquer, nous l'avons exposé dans un autre écrit. »
41. À la suite de HATZFELD 1946-1947, p. 58 n. 1. ROQUETTE 1884, p. 99-100, faisait déjà la même analyse, estimant que les onze premiers chapitres avaient été rédigés vers 369, le douzième un peu avant 365.

indices permettant d'affirmer que Xénophon était alors entré à Athènes à la fin de sa vie, après un long exil. Delebecque s'appuie sur le fait que les lieux qui y sont mentionnés sont athéniens ; par ailleurs, ce traité est semblable à certains chapitres de la *Poliorcétique* d'Énée le Tacticien, qu'il date de 359-358⁴². La tentative de restituer la vie de Xénophon en proposant une chronologie de ces œuvres s'appuie toutefois sur des bases fragiles⁴³. Breitenbach remarque notamment qu'il est très délicat de proposer ainsi une datation pour ces œuvres⁴⁴. Ce dont il peut être à peu près certain, c'est que l'*Hipparque* a été rédigé par un homme d'expérience qui offre à un nouveau commandant de cavalerie des remarques de bon sens⁴⁵. De plus, l'évocation du danger thébain (VII, 1-3) a amené de nombreux savants à proposer plusieurs dates qui précèdent plus ou moins la bataille de Mantinée (362)⁴⁶. Ainsi, si l'on considère que l'*Art équestre* est une œuvre rédigée dans une période relativement courte (et non écrite, comme le pensait Delebecque, en deux temps), le renvoi des dernières lignes à l'autre traité équestre de Xénophon témoignerait d'une datation plutôt basse, en tout cas postérieure à la rédaction déjà tardive de l'*Hipparque*, peut-être, comme le suggère avec prudence Breitenbach, dans les années 60 du IV^e siècle⁴⁷.

L'un des points communs des deux traités xénophontiques (*Hipparque* et *Art équestre*), outre leur didactisme⁴⁸, est qu'ils répondent à un objectif militaire : l'*Hipparque* expose différentes actions tactiques et l'*Art équestre* décrit notamment les rudiments de l'équitation de guerre. Ce sont deux traités rédigés alors qu'émerge dans la culture grecque, et ce depuis la deuxième moitié du V^e siècle, une littérature technique⁴⁹. Pour autant, la construction de chacune des deux œuvres indique une démarche différente. Le traité portant sur l'équitation, malgré la technicité du style, dévoile une progression narrative qui part de la description de l'extérieur de l'animal parfait vers une équitation de plus en plus difficile, en évoquant aussi le dressage du poulain, l'écurie, le pansage et la nourriture du cheval. Le traité sur le commandant de la cavalerie, alliant aux descriptions de forma-

42. Rédigé entre 360 et 340 environ, le texte de la *Poliorcétique* ne donne que peu d'indications sur son auteur. Il est possible qu'il corresponde à Énée de Stymphale, évoqué par XÉNOPHON dans les *Helléniques*, VII, 3, 1 : en 366, celui-ci est stratège de la Ligue arcadienne. Cf. sur ce point BON 1967, p. VII-XII, WHITEHEAD 1990, p. 4-17 ; BETTALI 1990, p. 1-9 et dernièrement DEBIDOUR 2006.

43. Ainsi, nous ne voyons pas transparaître, dans les onze premiers chapitres de l'*Art équestre*, l'atmosphère campagnarde de Scillonte évoquée par DELEBECQUE 1957, p. 242-244. De même, en quoi la vieillesse de l'auteur aurait-elle été un frein à la rédaction de l'ouvrage ? Et pourquoi ce qui est d'inspiration perse dans le traité serait de rédaction tardive ?

44. BREITENBACH 1967. L'opinion est notamment suivie par AZOULAY 2004, p. 16.

45. Sur ce point, voir PETROCELLI 2001, p. xv.

46. Ainsi ROQUETTE 1884, p. 98 ; MARTIN 1887, p. 265 n. 2 (entre 365 et 361) ; BREITENBACH 1967, col. 1763 (366-362) ; WORLEY 1994, p. 211 n. 44 (371-365) ; PETROCELLI 2001, p. xi.

47. BREITENBACH 1967, col. 1769.

48. Sur l'importance accordée par Xénophon à l'apprentissage des techniques, cf. les remarques de KANELOPOULOS 1993, notamment p. 44-45.

49. CAMBIANO 1992, notamment p. 526 et ALTHOFF 2005.

tions militaires le détail d'opérations tactiques de toutes sortes, est un aide-mémoire destiné à un officier de cavalerie, et Xénophon y donne ses opinions en matière d'autorité.

L'œuvre de Xénophon constitue donc la source littéraire fondamentale pour qui veut travailler sur la culture équestre du monde grec en général et sur le cheval en particulier.

Cadre et plan de l'étude

Comme le remarque D. Roche, « l'histoire de la cavalerie est insuffisante en elle-même. [...] Ainsi il existe une relation constante et profonde entre l'art équestre, l'ensemble des théories et des pratiques, des façons de monter, de mener et conduire, en bref des conduites de dressage, des techniques du corps, une traduction du contrôle invisible de l'animal, et les conditions générales de production et de commercialisation⁵⁰ ». C'est en ce sens qu'il convient d'aborder les dimensions socio-économiques et institutionnelles, indissociables de l'organisation des cavaleries, en tentant de décrire les pratiques d'élevage, l'achat et la revente des animaux, leur dressage, leur entretien, la sociologie du personnel mobilisé pour ce genre de tâches (palefreniers, dresseurs, éleveurs)⁵¹, et le système de remonte⁵² athénien. Il s'agit en somme de s'intéresser aux « à-côtés » de l'équitation de guerre⁵³,

50. ROCHE 1997, p. 513-514.

51. Deux livres ont marqué l'historiographie du sujet : ANDERSON 1961 et VIGNERON 1968. J. K. Anderson proposait un travail de synthèse étudiant un certain nombre d'aspects de l'équitation militaire notamment (« races », types de mors, dressage et figures équestres), ainsi que l'élevage. Ses remarques restent encore pertinentes, mais méritent d'être actualisées. P. Vigneron s'était appuyé quant à lui sur les sources littéraires gréco-latines, pour saisir différentes techniques d'utilisation de l'animal (notamment l'art vétérinaire, les courses et les jeux, les techniques de combat), en citant toutefois les textes sans traduction. L'historiographie concernant le cheval dans l'Antiquité est assez abondante. Elle est marquée, dès le XIX^e siècle, par la recherche et la définition de « races », à partir des données iconographiques ou littéraires : cf. par exemple DE CURNIEU 1840, HOÜEL 1845, SCHLIEBEN 1867, MARTIN 1892, RIDGEWAY 1905, HÖRNSCHEMEYER 1929, STEIER 1938, et dernièrement DONAGHY 2014. L'archéozoologie a contribué à une définition plus fine des « types » équins (cf. notamment AZZAROLI 1985). Certains textes ont fait l'objet d'études particulières et renseignent notamment sur l'hippologie et l'anatomie du cheval (GEORGOUDI 1990) ou sur la place des chevaux à une époque particulière du monde grec (DELEBECQUE 1951a ou WÖRONOFF 2007, concernant l'*Illiade*). L'iconographie est aussi un riche champ d'étude : MARKMAN 1969 [1943], MOORE 1971, O'HARE WILSON 2005. Des études de synthèse concernant l'Antiquité paraissent régulièrement : HYLAND 1990, CLUTTON-BROCK 1992, GRIFFITH 2006 a et b. La tendance actuelle de l'historiographie vise à développer des travaux transdisciplinaires et à utiliser l'ensemble des sources disponibles (textes littéraires et épigraphiques, archéologie, iconographie, archéozoologie), comme en témoignent les conclusions de trois colloques récents : GARDEISEN (éd.) 2005, GARDEISEN, FURET et BOULBES (éd.), 2010 et GARDEISEN et CHANDEZON (éd.) 2014. Nous discutons de ces courants historiographiques dans le chapitre 1 (à propos des « races » chevalines antiques) et dans le chapitre 3 (à propos de l'élevage dans le monde grec).

52. La remonte est « le fait de fournir des chevaux à une unité militaire, à un haras, etc. pour augmenter leur nombre ou pour remplacer ceux qui ne peuvent plus servir » ; elle désigne d'ailleurs « l'ensemble de ces chevaux », selon le *Dictionnaire de l'Académie Française* (9^e édition) [en ligne : atilf.fr].

53. Pour reprendre une partie du titre de l'article de TOURRE-MALEN 2003.

à « l'objet technique vivant⁵⁴ » que représente le cheval de guerre, objet de réflexion zootechnique et de production, mais aussi acteur au même titre que les hommes qui s'en occupent. L'analyse de l'équitation militaire, des cavaliers et des cavaleries à partir de l'œuvre de Xénophon fera l'objet d'une publication ultérieure⁵⁵ : il nous semble en effet que la thématique uniquement retenue ici (la conformation, l'élevage, et la remonte du cheval de guerre dans le monde grec) constitue un sujet cohérent et qu'il peut se distinguer d'une étude spécifiquement xénophontique sur l'art équestre et les corps montés. En d'autres termes, le point de vue retenu dans ce livre, celui du cheval, n'est pas le même qu'une prochaine étude qui analysera le point de vue de Xénophon sur les cavaliers et les cavaleries du monde grec.

Il est possible de relever dans les œuvres de l'auteur athénien des indices de l'exploitation des chevaux en Grèce, depuis leurs régions d'élevage jusqu'à leur vente et à leur réforme. Les quatre premiers chapitres de l'*Art équestre* (qui traitent de la conformation du bon poulain, de l'écurie, de la nourriture et du pansage) restent toutefois essentiels pour l'analyse. Mais si l'œuvre même de Xénophon constitue un véritable objet d'étude (elle offre en effet une certaine cohérence de pensée⁵⁶), les informations y sont très disparates. Il convient dès lors de dépasser le cadre de ce corpus pour ce qui concerne les différents aspects du monde du cheval dans la Grèce égéenne⁵⁷. Les sources littéraires⁵⁸, mais aussi épigraphiques (notamment les tablettes de plomb athéniennes qui constituent une archive de la cavalerie athénienne des IV^e et III^e siècles⁵⁹), iconographiques et archéozoologiques dans une moindre mesure⁶⁰, sont ainsi convoquées, qui complètent, infirment ou confirment les informations données par l'auteur athénien.

Une analyse descriptive de la conformation des chevaux grecs est en premier lieu nécessaire (forme, taille, robes), notamment à partir des données iconographiques et textuelles : un type de cheval de guerre peut ainsi être défini, sans qu'il soit pour autant unique (chapitre 1). La détermination des différents types équins produits en Grèce et des différentes régions d'élevage (chapitre 2) amène à se demander dans quelles conditions

54. ROCHE 2010, p. 235.

55. Pour un certain nombre de remarques relatives au monde équestre chez l'auteur athénien, cf. BLAINEAU (éd. et comm.) 2011.

56. Étudier ainsi l'œuvre de Xénophon pour y cerner la cohérence d'un sujet d'étude a été la démarche de thèses récentes : ainsi AZOULAY 2004, qui étudie les multiples formes de la *charis* ; L'ALLIER 2004, sur la place des animaux chez Xénophon ; PONTIER 2006, dans une démarche comparative avec l'œuvre de Platon et TAMIOLAKI 2010 qui analyse la notion de liberté et d'esclavage chez Hérodote, Thucydide et Xénophon.

57. Une telle étude s'inscrit donc dans la perspective ouverte par les conclusions du colloque tenu à l'École française d'Athènes en 2003 (GARDEISEN 2005b, p. 319-321) qui vise à saisir de façon globale tout ce qui concerne les cavaleries antiques, depuis les types de chevaux « produits », élevés, achetés jusqu'aux différentes utilisations de cet animal.

58. Qui vont d'Homère au corpus hippiatrice de l'époque byzantine.

59. Pour une présentation détaillée de ces tablettes, cf. les chapitres 1, 3 et 6.

60. Pour l'usage des sources iconographiques concernant l'histoire du cheval, cf. chapitre 1.

et par qui ces animaux sont élevés et produits (chapitre 3). Une réflexion zootechnique semble avoir permis de définir des types équins de grande qualité (chapitre 4), sans jamais atteindre pour autant la perfection du cheval décrit dans le premier chapitre de l'*Art équestre* (chapitre 5). Une cavalerie s'organise en tenant compte d'un certain nombre d'exigences (qualité des montures et du système de remonte en général, choix des cavaliers, entretien quotidien du cheval). La documentation la plus abondante concerne la cité d'Athènes, qui a su mettre en œuvre des mécanismes institutionnels concernant la sélection, par la contrainte et l'incitation (chapitre 6), ce qui amène chaque cavalier à prendre soin quotidiennement de sa monture dans le cadre de sa maisonnée (chapitre 7).